

LE COMMERCE DES BOIS TROPICAUX

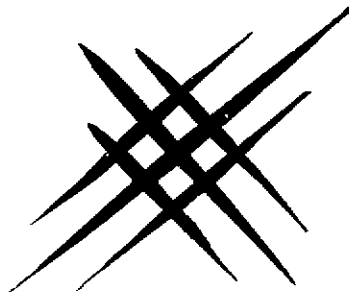


HISTORIQUE
DU COMMERCE
DES BOIS
TROPICAUX
FRANÇAIS

Nous rappelons que M. Terver, Conservateur des Eaux et Forêts, Conseiller technique pour les Forêts auprès du Ministre de la France à'Outre-Mer, a bien voulu nous réserver une série d'Études sur l'important problème du commerce des bois tropicaux. Après l'exposé général que l'on a pu lire dans notre précédent numéro, l'auteur a l'intention de passer successivement en revue les grands facteurs qui conditionnent ce commerce. L'ensemble de ces articles constituera un document complet particulièrement utile à tous ceux qui s'intéressent aux Bois des Tropiques.

Les articles suivants ont paru dans les nos 1 et 2 de notre Revue :

1. Exposé du Problème.
2. L'embarquement des Bois.
3. Le transport maritime des Bois.



Si nous mettons à part ce que l'on appelait à l'époque les « vieilles colonies », qui, de longue date exportaient de petits lots de bois précieux, l'exploitation de ce que nous considérons aujourd'hui comme nos grands territoires forestiers et, en conséquence, le commerce sur une échelle intéressante des bois tropicaux français, n'ont pratiquement débuté qu'au commencement du siècle.

L'OUEST AFRICAIN

En Côte d'Ivoire, c'est en 1880 que l'on signale l'envoi en France d'une première bille d'acajou adressée à la Maison Verdier par un de ses employés, M. Picard ; l'exploitation proprement dite débutait en 1885 et, dès 1891, des lots assez importants (3.000 tonnes) sont portés aux statistiques douanières ; les exportations s'élèvent à 5.500 tonnes en 1894, 8.000 tonnes en 1896, 18.600 tonnes en 1897, varient de 7 à 13.500 tonnes jusqu'en 1907, pour atteindre 18.000 tonnes en 1908, 24.000 tonnes en 1911, 30.000 tonnes en 1912 et 42.700 tonnes en 1913.

En Afrique Equatoriale Française, c'est en 1883 que Savorgnan de Brazza rapportait quelques échantillons d'Okoumé en France, mais les premières exploitations ne se situent qu'aux environs de 1896. En 1900, on signale des exportations de l'ordre de 6.000 tonnes et, par une lente progression, nous atteignons en 1909 le chiffre de 33.000 tonnes, en 1910, 51.000 tonnes, en 1911, 92.000 tonnes et en 1913, 150.000 tonnes. Ces quantités importantes sont évidemment dues à l'exploitation de l'okoumé qui, dès ses débuts, avait pu trouver des débouchés rémunérateurs.

Nous ne disposons malheureusement d'aucun renseignement en ce qui concerne le Cameroun pour la période qui précède la mise sous mandat français.

**

L'exploitation forestière coloniale semblait donc devoir prendre une grande extension ; elle constituait une activité de tout premier plan pour les deux territoires dont nous venons de parler, et mieux, elle s'avérait parfaitement saine.

Malheureusement, la guerre de 1914-1918 lui porta un coup très dur. Tout d'abord, beaucoup de chantiers durent fermer dès le début des hostilités par suite de la mobilisation du personnel européen. Plus tard, la

chasse sous-marine et surtout l'impérieuse nécessité de transporter sur les théâtres d'opérations, des hommes et des produits de première nécessité, ralentirent considérablement la production forestière.

Vers 1917, devant d'importantes demandes de bois coloniaux, émanant de divers services de guerre, l'exploitation forestière cherchait à reprendre son activité, mais, désorganisée par la mobilisation et par plusieurs années d'inaction, elle ne put livrer que de faibles quantités.

Signalons, pour terminer cette période, que les commandes de fin de guerre les plus importantes furent passées à la Côte d'Ivoire par l'Angleterre et les Etats-Unis et qu'elles portaient principalement sur les acajous, très demandés pour la fabrication des hélices d'avions. Ainsi, en 1918, la Côte d'Ivoire exportait 15.700 tonnes en Angleterre et près de 11.000 tonnes aux U.S.A.

**

Signalons tout d'abord dès 1919, l'entrée en scène d'un nouveau grand territoire forestier, le Cameroun.

Entre les deux guerres, on peut subdiviser grossièrement l'activité de l'exploitation et du commerce des bois africains en quatre périodes qui peuvent être ainsi schématisées :

- 1) Accroissement constant de la production, de 1919 à 1928.
- 2) Crise sérieuse de 1929 à 1932.
- 3) Nouvel accroissement général de 1933 à 1937.
- 4) Amorce de crise à partir de 1938.

L'année 1919 fut encore une mauvaise année. Comme le signale M. Méniaud dans son ouvrage « Nos Bois Coloniaux », « il fallut réorganiser les exploitations, notamment au Gabon où elles avaient été suspendues pendant les hostilités. De plus, les cours restaient bas, alors que les frêts étaient excessivement chers et les bateaux très rares. Enfin l'okoumé fut très peu demandé, ses principaux marchés étant fermés. Bref, peu de capitaux osèrent alors se risquer pour donner aux exploitations l'impulsion nouvelle qui leur était nécessaire. La hausse des cours en 1920 fut le coup de fouet nécessaire à la reprise des exploitations. »

La prospérité qui suivit eut pour cause essentielle un accroissement normal des besoins en Europe et également aux Etats-Unis.

Quant à la crise de 1929 à 1932, elle fut provoquée par des raisons de divers ordres :

crise de surproduction pour l'okoumé, cessation des achats d'acajou de Côte d'Ivoire par les Américains ; enfin, localement, il faut signaler l'épuisement des premiers chantiers mis en exploitation, donc les mieux placés.

En 1928, par exemple, qui fut une année record au point de vue production, les achats des Etats-Unis à la Côte d'Ivoire tombèrent de 37.000 tonnes à 18.500 tonnes et l'on signale au Gabon une surproduction de 60.000 tonnes par rapport à la consommation.

Bien que les expéditions de Côte d'Ivoire aient été ramenés en 1929 et 1930 à des chiffres plus raisonnables, de l'ordre de 90.000 tonnes, le marché des bois d'ébénisterie africains, alourdi par des stocks considérables, n'avait pu résister à la débâcle dans laquelle avaient été entraînées la plupart des matières premières. Le fléchissement des cours avait provoqué un véritable effondrement de la production.

Au Cameroun, le phénomène fut un peu moins net, car la crise n'affectait ni les bois débités, ni l'azobé. Au Gabon, la situation du marché de l'okoumé s'assainit assez rapidement et l'on doit noter à cette même époque un accroissement régulier et continu des exportations de bois divers et de bois débités.

Dès 1933, la situation s'améliore. Au Gabon, le redressement se poursuit normalement grâce au contingentement ; la Côte d'Ivoire bénéficie d'une meilleure demande pour l'acajou. Au Cameroun la situation reste inchangée, mais il faut tenir compte du fait qu'il avait, au cours de la crise, été frappé moins durement que les autres territoires.

Ainsi, la reprise de la production forestière africaine se poursuivit jusqu'en 1937 d'une façon puissante et continue. Mais, au cours du deuxième trimestre de l'année 1938, nous assistons à un véritable effondrement dans cette branche d'activité et nous nous bornerons ainsi à reprendre les causes exposées par M. Collardet dans le rapport sur l'activité du Comité National des Bois Coloniaux, en 1938.

« On se souvient que, stimulées par les dévaluations successives du franc et par les prix élevés offerts par les acheteurs allemands les exportations de bois à destination de l'Allemagne s'étaient enflées en 1937 d'une façon tout à fait disproportionnée aux possibilités monétaires de ce marché, si bien que, faute d'autorisations de paiement, plus de 160.000 tonnes d'okoumé et de bois divers

se trouvaient entreposées dans les ports de la mer du Nord à la fin de l'année.

« En dépit des avertissements qui leur furent prodigués à cette époque, et malgré une nouvelle réduction des contingents de coupe de l'okoumé, rendue inopérante par le report des quantités non exportées l'année précédente, les coupeurs poursuivirent leurs envois sur l'Allemagne durant les premiers mois de 1938, à un rythme à peine ralenti.

« Le montant des devises disponibles pour le règlement des achats de bois coloniaux s'étant encore amenuisé, à cause de la régression continue des échanges franco-allemands, les stocks, loin de se résorber, continuèrent de s'accroître jusqu'à atteindre le chiffre catastrophique de 190.000 tonnes environ au 1^{er} juin 1938.

« La gravité de cette situation et la gêne de leur trésorerie ayant enfin obligé les producteurs à réagir, ceux-ci durent se soumettre, à partir du mois de mai, à de très sévères restrictions et cesser pratiquement toute expédition sur l'Allemagne durant le deuxième semestre 1938, ce qui explique la chute des exportations signalée plus haut.

« En Côte d'Ivoire, on constate que les expéditions vers l'étranger sont partout en recul, tandis que la métropole et le continent africain développent au contraire leurs achats : ainsi l'Allemagne a reçu environ 10.000 tonnes de moins qu'en 1937, les Etats-Unis d'Amérique 2.000 tonnes de moins ; la Grande-Bretagne n'a reçu qu'un tonnage insignifiant ; enfin l'Italie a totalement cessé ses achats de samba, autrefois fort importants.

Les expéditions du Cameroun ont subi le même resserrement.

« Les besoins de la métropole n'ayant point fléchi, c'est la raréfaction des achats de l'étranger qui est seule cause de la détresse de notre production forestière coloniale.

« Cette nouvelle crise diffère toutefois de celles de 1929-30 et malheureusement revêt un aspect plus grave : il ne s'agit plus simplement de surproduction ou de sous-consommation, situations qui peuvent être contrôlées par le jeu du contingentement ou par d'autres mesures, mais d'une réduction continue des moyens de paiements et même de la disparition de certains marchés, en face de quoi on se trouve totalement désarmé. »

La guerre de 1939-45 produisit, dans l'exploitation et le commerce des bois tropicaux

africains des perturbations encore beaucoup plus graves que le précédent conflit. Pour des raisons semblables et tout d'abord du fait d'une mobilisation quasi-totale de tout le personnel de direction et de gestion des exploitations, l'activité forestière se trouvait désorganisée. Les risques de guerre sous-marine, les priorités accordées à certains transports gênent également d'une façon considérable cette industrie.

Néanmoins, le Gouvernement Français, désireux d'éviter les erreurs précédentes, décida assez rapidement de réorganiser sur des bases saines d'économie de guerre cette activité, très importante pour les territoires coloniaux et susceptible de fournir un appoint intéressant à l'effort commun.

C'est dans ce but que furent préparés et passés les contrats pour la fourniture au Service Militaire des Bois de Guerre, de bois en grumes et de bois sciés coloniaux.

Les besoins étant surtout en sciages, un effort fut demandé aux différents territoires pour qu'ils augmentent la capacité de production de leurs scieries.

C'est au moment où les premiers contrats commençaient à être livrés et où des stocks assez importants attendaient dans les ports leur embarquement, alors que beaucoup d'exploitations étaient en cours de transformation afin de développer leur production de bois débités, que survint l'armistice de Juin 1940.

Evidemment, toutes les liaisons maritimes se trouvèrent immédiatement rompues. Deux mois après, l'Afrique Equatoriale Française et le Cameroun décidaient de poursuivre la lutte aux côtés des Alliés. Economiquement ils purent rentrer dans le circuit commercial britannique et, sans grandes difficultés, les stocks de « Bois de guerre » purent être écoulés. Par la suite, quelques commandes du « Timber Control », assez faibles, étant donné les très grandes difficultés de transport, permirent à l'exploitation forestière de subsister sur ces deux territoires.

Le problème de la liquidation des stocks fut beaucoup plus difficile à régler en Côte d'Ivoire et seules de très faibles quantités de bois purent jusqu'en 1943 quitter les ports de cette colonie pour ravitailler la France et l'Afrique du Nord.

Après les débarquements alliés en A.O.F. et en Afrique du Nord, aucun changement important n'est à signaler au Cameroun et en A.E.F. qui continuèrent, toujours au ra-

lenti d'ailleurs, à suivre les habitudes commerciales établies depuis 1940. La Côte d'Ivoire, après son isolement, fut plus gênée et c'est pourquoi le Gouvernement d'Alger, par l'intermédiaire de l'Office Français des Approvisionnements, passa avec les exploitants de ce pays, des contrats qui leur permirent de reprendre une certaine activité.

C'est principalement en Afrique du Nord française qu'ils purent trouver quelques débouchés.

Depuis la fin des hostilités, nous n'avons pas assisté à une reprise sérieuse du commerce des bois tropicaux et les raisons en sont assez nombreuses et assez différentes selon les territoires.

La production n'a pas été en mesure de reprendre son niveau d'avant-guerre : personnel européen fatigué par un très long séjour et qu'il a fallu relever, personnel indigène dispersé et que l'on ne peut que très difficilement ramener sur les chantiers, matériel, surtout, dans un état d'extrême vétusté, qui ne peut être acheté qu'à l'étranger et n'est livré qu'après de très longs délais.

Les difficultés de transports maritimes commencent à peine à s'aplanir. Pendant longtemps la plupart de nos navires étaient gérés par un pool allié qui ne nous permettait d'en disposer qu'avec parcimonie, sur des trajets et pour des produits bien déterminés. (Les bois coloniaux furent longtemps exclus des priorités.)

Au fur et à mesure où ils étaient remis à la disposition du Gouvernement français, nos navires ont été tout d'abord dispersés pour le rétablissement du plus grand nombre possible de lignes maritimes et encore une fois les bois furent négligés. La Marine Marchande est aujourd'hui décidée à faire un gros effort et pourra sans doute reprendre la place prépondérante qu'elle occupait pour le transport des bois de la Côte d'Afrique ; plusieurs liberty-ships sont déjà en service.

Malheureusement une troisième difficulté subsiste encore. Ce sont les difficultés d'embarquement dans certains de nos ports coloniaux, nous en parlons par ailleurs.

S'il nous était possible de livrer, les clients ne manqueraient pourtant pas. Depuis deux ans, nous partageons notre production entre la métropole, dont les besoins sont considérables, surtout en bois de déroulage, et les pays étrangers. Les contrats s'établissent dans le cadre d'accords commerciaux et sont

subordonnés à l'octroi préalable de licences d'exportations.

Les essences exportées.

Jusqu'en 1930, les deux seules essences pratiquement exportées étaient d'une part les acajous, d'autre part l'Okoumé.

En Côte d'Ivoire, sur un total d'exportation de 90.000 tonnes, on estimait que plus de 60.000 tonnes étaient constituées par des acajous. Au Cameroun, la proportion était moins forte et de l'ordre du tiers. Elle était faible en A.E.F. (7.000 tonnes sur 308.000 tonnes) mais cela s'explique aisément, car, sur ce total, il y avait 295.000 tonnes d'Okoumé.

Pour l'ensemble de l'Ouest Africain, les exportations pour les principales essences ont atteint les chiffres maxima suivants au cours de la période 1927-1938 : Okoumé 381.000 ; Acajou, 83.000 ; Iroko, 18.800 ; Ayous-samba, 16.000 ; Sapelli, 11.800 ; Limbo, 10.900 ; Tiama, 10.600 ; Avodiré et Azobé, 5.900 ; Makoré, 5.400 ; Dibétou, 4.100 ; Bossé, 4.000 ; Sipo et Niangon, 2.800 ; Ebène, 2.200 ; Bahia, 1.800.

La Côte d'Ivoire exportait principalement de l'acajou, du tiama, du samba, de l'iroko, du bossé, de l'avodiré, du makoré, du niangon, du sipo et du bahia. Le Cameroun de l'acajou, du sapelli, de l'iroko, de l'ayous, de l'azobé, du dibétou, un peu d'ébène, de movingui et de zingana. Quant à l'A.E.F., en dehors de l'okoumé, elle sortait surtout de l'acajou, du limbo, du dibétou et de l'ébène.

MADAGASCAR

Les exportations de Madagascar furent, comme le montre le tableau, toujours assez faibles. Le maximum est de 6.800 tonnes en 1920 ; elles se sont par la suite longtemps maintenues autour du chiffre de 4.000 tonnes pour s'établir à moins de 1.000 tonnes depuis 1939.

La majeure partie de ces exportations est constituée par des palissandres et de l'ébène en bûches (en 1939, sur 200 tonnes, il y avait 170 tonnes de palissandre et 14 tonnes d'ébène).

Le principal pays importateur fut la France qui reçut de l'ordre de 2.000 tonnes jusqu'en 1930, et de l'ordre de 3 à 400 tonnes jusqu'en 1939. Aucune importation n'eut pratiquement lieu depuis cette date.

L'île de la Réunion recevait des tonnages variant de 200 à 900 tonnes (234 tonnes en 1930, 917 tonnes en 1932, 130 tonnes en 1938), principalement de bois communs. Les exportations sur l'île Maurice étaient du même ordre (250 tonnes en 1930, 237 tonnes en 1932, 114 tonnes en 1938) ; celles des Indes Anglaises (450 tonnes en 1930, 43 tonnes en 1932, 124 tonnes en 1938) et de l'Allemagne (300 tonnes en 1930, 37 tonnes en 1932 et 25 tonnes en 1938) étaient également peu importantes.

Au cours de la période de guerre, on signale en outre quelques exportations sur l'Algérie et le Somaliland.

Un effort est actuellement tenté par des groupes d'exportateurs afin que le courant commercial avec la France reprenne d'une façon plus intense. Il s'agit en effet d'assurer un ravitaillement, principalement en palissandre, de certaines de nos industries de luxe, mais il est nécessaire de remettre les exploitations abandonnées en ordre de marche.

Ajoutons qu'à Madagascar si, d'une part l'impérieuse nécessité d'assurer la protection du domaine boisé, d'autre part la forte consommation locale, empêcheront longtemps ce pays de figurer parmi les grands exportateurs de bois, il n'en est pas moins vrai qu'un effort peut être tenté pour mettre en place une exploitation saine permettant de ravitailler des marchés voisins intéressants.

GUYANE

Les exportations de bois de Guyane commencèrent à devenir importantes vers 1920.

De 1924 à 1931, elles varièrent de 5 à 8.000 tonnes et une crise assez sérieuse se fit sentir de 1932 à 1937 au cours de laquelle ces exportations tombèrent certaines années à 300 tonnes.

Depuis 1938 une assez sérieuse reprise est à noter et, sauf en 1944 (800 tonnes) les chiffres ont varié entre 1.200 et 1.900 tonnes.

L'essence la plus communément exploitée est l'Angélique qui, entre autre, donne un excellent merrain. Le grignon franc et le cèdre gris viennent ensuite, ainsi qu'en plus faible quantité le manil, le parcouri, puis l'amarante, l'amourette et le wacapou.

La presque totalité des exportations se faisaient avant-guerre sur la France. De faibles quantités étaient dirigées sur les Antilles Françaises (415 tonnes en 1930, 856 tonnes

en 1932, 740 tonnes en 1938) et sur le Surinam (44 tonnes en 1930, 21 tonnes en 1938). Depuis le début des hostilités, la situation est renversée et la presque totalité est exportée sur les Antilles Françaises (1.570 tonnes en 1941, 1.860 tonnes en 1942, 1.420 tonnes en 1945) ; les dépendances hollandaises continuent d'importer de petits tonnages, ainsi que le Brésil.

INDOCHINE

L'Indochine, grand pays forestier, n'exporte que relativement peu de bois étant donné sa très forte consommation locale.

Les exportations variaient avant-guerre de 10 à 25.000 tonnes. Elles ont, depuis le début des hostilités, baissé au point d'être aujourd'hui à peu près nulles. Ces exportations portaient principalement sur le teck (13.250 tonnes en 1939) et sur le Dau (7.020 tonnes) surtout expédiées sous forme de traverses de chemin de fer. L'Indochine produit

également du Bang-Lang et divers bois d'ébénisterie ainsi que de petites quantités de pins.

Ces bois étaient, avant-guerre, dirigés sur la France (de 1.500 à 3.000 tonnes par an), les Indes Anglaises (4.000 tonnes en 1932, 6.300 tonnes en 1934, 2.000 tonnes en 1936), Hong-Kong (7.300 tonnes en 1932, 7.600 tonnes en 1934, 3.700 tonnes en 1936), l'Afrique du Sud (1.400 tonnes en 1933, 1.800 tonnes en 1934, 2.100 tonnes en 1936), Singapour (44 tonnes en 1933, 733 tonnes en 1934, 1.600 tonnes en 1937).

Les Etats-Unis commençaient à être clients, avec 200 tonnes en 1939, et 550 tonnes en 1940 mais, depuis les hostilités, les faibles tonnages produits étaient uniquement exportés sur les marchés d'extrême-orient.

P. TERVER,

Conservateur des Eaux et Forêts
du Cadre Général des Colonies.

TABLEAU I

EXPORTATIONS GENERALES DES BOIS DES TERRITOIRES FRANÇAIS D'OUTRE-MER (AFRIQUE DU NORD NON COMPRISE)

Année	Quantité totale en tonnes métriques (grumes, équarris, sciages)	Année	Quantité totale en tonnes métriques (grumes, équarris, sciages)	Année	Quantité totale en tonnes métriques (grumes, équarris, sciages)
1909	56.400	1922	194.000	1935	449.800
1910	84.000	1923	209.400	1936	408.200
1911	140.000	1924	342.200	1937	609.000
1912	142.300	1925	368.600	1938	411.800
1913	199.400	1926	419.300	1939	275.500
1914	133.800	1927	331.700	1940	118.400
1915	37.800	1928	548.000	1941	42.600
1916	18.500	1929	495.200	1942	48.900
1917	14.200	1930	569.400	1943	57.600
1918	39.100	1931	359.800	1944	95.500
1919	36.100	1932	336.200	1945	82.800
1920	112.600	1933	392.600	1946	
1921	119.300	1934	466.800		

NOTE. — Ce n'est qu'à partir de 1919 que la production du territoire du Cameroun entre en ligne de compte dans les statistiques.

TABLEAU 2

**EXPORTATIONS GENERALES DE BOIS
DE L'OUEST AFRICAIN FRANÇAIS
(COTE D'IVOIRE -- CAMEROUN -- GABON ET MOYEN-CONGO)**

Année	Quantité totale en tonnes métriques	Année	Quantité totale en tonnes métriques	Année	Quantité totale en tonnes métriques
1913	193.300	1924	321.400	1935	432.000
1914	128.500	1925	340.700	1936	392.100
1915	36.600	1926	388.900	1937	581.900
1916	17.400	1927	503.300	1938	386.300
1917	13.700	1928	522.600	1939	241.400
1918	29.600	1929	469.000	1940	100.900
1919	32.400	1930	540.500	1941	35.850
1920	93.800	1931	331.600	1942	46.300
1921	103.700	1932	324.700	1943	56.100
1922	174.900	1933	377.600	1944	93.750
1923	190.800	1934	447.700	1945	80.800
				1946	

NOTE. — Ce n'est qu'à partir de 1919 que la production du territoire du Cameroun entre en ligne de compte dans les statistiques.

TABLEAU 3

EXPORTATIONS DE COTE D'IVOIRE

Année	Total	Année	Total	Grumes et équarris T. M.	Sciages M. Q.	Année	Total	Grumes et équarris T. M.	Sciages M. Q.
1913	42.700	1924	101.000			1935	48.900	45.100	5.000
1914	41.000	1925	92.800			1936	50.100	46.250	5.200
1915	17.900	1926	107.300			1937	85.200	81.100	5.300
1916	8.100	1927	118.500			1938	69.700	66.500	4.200
1917	12.800	1928	103.100			1939	46.300	40.700	3.300
1918	22.400	1929	101.900			1940	21.200	18.800	3.350
1919	24.600	1930	91.000			1941	2.750	2.350	600
1920	46.000	1931	52.900			1942	7.880	5.800	2.900
1921	50.900	1932	27.700			1943	2.335	1.450	1.250
1922	59.600	1933	42.300	40.900	1.600	1944	11.250	7.500	5.240
1923	72.900	1934	44.800	42.100	3.400	1945	9.930	8.550	1.900

TABLEAU 4

EXPORTATIONS DU CAMEROUN

Année	Total	Année	Total	Billes et équarris T. M.	Sciages M. Q.	Année	Total	Billes et équarris T. M.	Sciages M. Q.
1919	820	1928	49.950			1937	51.300	39.600	15.500
1920	570	1929	59.000			1938	40.800	25.400	16.000
1921	1.800	1930	51.700	46.100	1.600	1939	30.200	20.000	14.000
1922	3.100	1931	36.500		4.900	1940	11.700	3.600	11.500
1923	13.000	1932	31.500		5.000	1941	8.700	1.600	10.000
1924	21.700	1933	32.200	24.900	9.200	1942	14.100	3.400	11.500
1925	28.200	1934	48.500	37.700	10.600	1943	15.300	4.750	12.000
1926	39.700	1935	36.500	27.900	9.600	1944	22.200	6.850	15.000
1927	49.300	1936	30.000	21.000	11.000	1945	15.000	5.450	11.500

TABLEAU 5

EXPORTATIONS DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

Année	Total T. M.	Année	Total T. M.	Grumes et équarris T. M.	Sciages traverses M. Q.	Année	Total T. M.	Grumes et équarris T. M.	Sciages traverses M. Q.
1913	150.700	1924	198.800			1935	346.700	336.400	13.700
1914	87.500	1925	219.700			1936	312.050	301.700	14.500
1915	18.800	1926	241.900			1937	445.350	435.300	13.400
1916	8.100	1927	335.450	321.800	17.000	1938	275.800	262.600	18.500
1917	4.650	1928	369.500	362.150	7.400	1939	168.200	156.500	16.700
1918	3.500	1929	308.100	303.100	6.700	1940	67.950	61.700	8.630
1919	6.900	1930	397.750	390.000	9.200	1941	24.400	19.300	7.100
1920	47.250	1931	242.200			1942	24.350	15.900	11.800
1921	50.950	1932	265.450			1943	38.400	23.500	20.800
1922	112.100	1933	303.100	295.000	10.000	1944	60.300	43.300	23.800
1923	104.900	1934	354.450	346.000	10.500	1945	56.000	45.000	15.300
						1946	100.400	89.200	15.700

TABLEAU 6

EXPORTATIONS DE COTE D'IVOIRE PAR PAYS IMPORTATEURS
PERIODE 1930-1938

Année	Total	France	Colonies franç.	Allema- gne	Angle- terre	Belgique	Espagne	Hollande	Italie	U. S. A.
1930	91.000									
1931	52.900	24.950	320	1.440		850		500		15.210
1932	27.700	15.420	250	1.740		290		660		2.840
1933	42.300	29.060	870	3.030		310	280	1.280		650
1934	44.800	28.660	2.190	2.940		380	270	1.640	3.300	380
1935	48.900	24.660	800	2.880	4.230	490	160	2.400	8.170	2.600
1936	50.100	24.970	3.180	3.510	250	1.030		1.500	3.330	3.420
1937	85.200	40.440	3.360	10.890	6.820	1.310		5.510	4.790	11.530
1938	69.700	35.260	440	9.520	5.040	950		4.190	1.210	8.880

TABLEAU 7

EXPORTATIONS DE COTE D'IVOIRE PAR PAYS IMPORTATEURS
PERIODE 1939-1945

Année	Total	France	Algérie	Maroc	Tunisie	Angleterre	U. S. A.	Italie	Belgique
1939	46.290	20.520	60	190		5.200	13.750		
1940	21.200	3.280		1.000		1.980	14.500	50	50
1941	2.750	2.630		140					
1942	7.880	6.320	880	670					
1943	2.335		670	1.510					
1944	11.250		5.310	3.620	1.780				
1945	9.930	8.350	24	585			470		

TABLEAU 8

EXPORTATIONS DU CAMEROUN PAR PAYS IMPORTATEURS
PERIODE 1930-1938

Année	Total	France	Allemagne	Angleterre	Italie	U. S. A.	Belgique	Colonies franç.	Hollande
1930	51.700	30.680	4.000	3.070	1.500	580			
1931	36.500	13.550	1.570						
1932	31.500	15.310	2.610	3.820		220			
1933	32.200	17.890	1.190						
1934	48.500	24.820	7.050						
1935	36.500			1.240		50			
1936	30.000	19.150	1.720	2.500	570	1.160			
1937	51.300	26.250	10.680	3.220	710	2.540			
1938	40.800	21.880	6.830	1.650	590	310	5.110	1.290	2.720

TABLEAU 9

EXPORTATIONS DU CAMEROUN PAR PAYS IMPORTATEURS
PERIODE 1939-1945

Année	Total	France	Colonies françaises	Grande-Bretagne	Colonies anglaises	Pays-Bas	Belgique	U. S. A.
1939	30.200	16.600	1.500	1.700		2.500	1.600	270
1940	11.700	3.900	2.900	3.500	300	350	30	
1941	8.700			8.700				
1942	14.100			9.900	4.100			70
1943	15.300		550	11.600	3.100			30
1944	22.200		7.800	11.900	2.400			60
1945	15.000	1.300	3.800	6.300	3.200			70

TABLEAU 10

EXPORTATIONS DE L'A. E. F. PAR PAYS IMPORTATEURS
PERIODE 1932-1946

Année	Total grumes et sciages T. M.	France	Colonies françaises	Grande-Bretagne	Union Sud-Africaine et autres territoires britanniq.	Belgique et Congo	U. S. A.	Alle-magne	Pays-Bas
1932	265.450	167.500							
1933	303.100	203.150							
1934	354.450	226.000							
1935	346.700	276.800		260					
1936	312.050	246.750		360			56	22.500	
1937	445.350	286.400		740			46	68.000	
1938	275.800	193.800	1.210	3.550	480	17.500	540	31.000	17.400
1939	168.200	115.400	1.610	9.050	530	19.200	1.200	1.430	8.100
1940	67.950	48.600	2.280	6.550	2.380	2.900	680		1.000
1941	24.400			15.300	5.060	3.500			
1942	24.350			14.500	4.750	5.000	26		
1943	38.400			23.000	9.250	6.100	12		
1944	60.300		14.100	29.350	9.600	7.300			
1945	56.000	8.900	8.950	26.050	4.150	5.950			
1946	100.400	29.800	2.700	31.300	14.200	300	730		2.030

TABLEAU 11

EXPORTATIONS DE L'INDOCHINE, DE MADAGASCAR
ET DE LA GUYANE

Année	Indo- chine	Guyane	Mada- gascar	Année	Indo- chine	Guyane	Mada- gascar	Année	Indo- chine	Guyane	Mada- gascar
1919	1.500	75	2.200	1928	17.900	3.400	4.150	1937	26.000	610	550
1920	10.800	1.600	6.300	1929	17.000	5.500	3.600	1938	21.300	1.600	730
1921	7.600	2.300	5.800	1930	20.900	4.500	3.500	1939	32.000	1.900	200
1922	9.200	600	5.800	1931	21.000	5.000	1.700	1940	15.200	1.830	470
1923	12.500	1.700	4.400	1932	8.900	1.000	1.600	1941	4.800	1.570	350
1924	11.100	6.400	3.300	1933	14.000	370	640	1942	550	1.950	100
1925	16.150	6.300	5.400	1934	17.600	550	900	1943	180	1.230	100
1926	19.300	7.800	3.300	1935	16.500	310	950	1944	16	800	900
1927	19.500	6.000	2.900	1936	15.100	560	450	1945		1.400	520